



**SYNDICAT MIXTE DES EAUX DES MONTS DU LYONNAIS
ET DE LA BASSE VALLEE DU GIER**

315 rue des Frênes - 69590 POMEYS

**Extrait du registre des délibérations
Comité Syndical du 27 février 2026**

DELIBERATION N° 2026-011

L'an deux mil vingt-six, le 27 février, le Comité Syndical étant assemblé en session ordinaire, à la salle du Cartay, 321 rue du Cartay, 69610 Grézieu le Marché, après convocation légale du 13 février 2026.

Nombre de membres :

En exercice : 143

Présents : 73

Votants : 73

Quorum : 73

Affichage : 13/03/2026

Secrétaire de séance : Eric GONZALEZ

Délégués des Communes et EPCI présents :

AVEIZE (GIRAUD JB), BESSENAY (PINET B, BLANC B), BRULLIOLES (FRANCON A), BRUSSIEU (VENET M, RUIZ S), CHABANIERE (BESSON E), CHAMBOST LONGESSAIGNE (SOULARD R), CHEVRIERES (BASSON B), COISE (GUINAND J), COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'OUEST RHODANIEN (FOUILLAT J, PILON C), FOREZ-EST (BORDET G, FAJWSIEWICZ O, SEYTRE M, RODRIGUE M, LOMBARDO M, HENRIQUES M, MELAY P, GONZALEZ E, MOINE A, MAILLAVIN P, FOUGERE G, BERNONVILLE Y, VACHERON D, SERRE JM, PRUDHOMME E, COURT G, DENIS G, SAMOUIILLER E, RAMBAUD C, BOUTEILLE M, DEROSIER P), GREZIEU-LE-MARCHE (BLANCHARD D; HODOUL Y), HAUTE-RIVOIRE (MICHEL A; CHAVEROT G), LA CHAPELLE-SUR-COISE (GUINAND JM; FLECHET L), LARAJASSE (BRUYAS JM; GUINAND R), MARINGES (PONCET JM), MEYS (GRAEL R), MONTROMANT (JEANNE MC), MONTROTTIER (CHAVEROT B; COQUET R), POMEYS (GOUTAGNY JM; LUXEMBOURGER D), SOUZY (PUPIER C), ST ANDRE LA COTE (GRAEL M, DRAGOL I), ST CLEMENT LES PLACES (COLLOMB D, SEVE O), ST DENIS SUR COISE (FAURE G; CHARRETIER B), ST ETIENNE METROPOLE (DRID H; JOLY H), ST GENIS L'ARGENTIERE (VOLAY J; JULLIN JC), ST JULIEN SUR BIBOST (CARRET S), ST LAURENT DE CHAMOUSSET (PERALDO Y), ST MARTIN EN HAUT (FAYOLLE B; VERICEL F), STE FOY L'ARGENTIERE (SECKINGER P), VILLECHENEVE (BLANC D; SARCEY C), VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION (CHARMET M; MICHAUD F, JAMET D ; FOND F; RACHEDI Y ; RODDE C; TESTE D)

Délégués des Communes et EPCI absents excusés :

FOREZ-EST (BLANC L, BOCHARD F, FONGARLAND JJ, MICHEL A, FAYOLLE P), MONTROTTIER (POISSON JF), RONTALON (JOYAUX M), SAINT JULIEN SUR BIBOST (VANEL T), SOUZY (VERNAY P), VIENNE CONDRIEU AGGLO (THOLLET G, DAROUX F)

Délégués des Communes et EPCI absents excusés ayant donné pouvoir :

MARINGES (CROZIER B – donne pouvoir à PONCET JM)

FOREZ-EST (SIRGUEY L donne pouvoir à BOUTEILLE M)

Objet: Approbation du Budget Primitif 2026

Monsieur le Président présente le budget primitif de l'exercice 2026 qui s'équilibre à la somme de 8 997 000,00 € en section d'exploitation et à la somme de 16 528 666,63 € en section d'investissement.

L'Assemblée, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- ✓ **APPROUVE** et **VOTE** le budget primitif de l'exercice 2026.
- ✓ **SOUJET** au visa de dépôt en Préfecture, la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,
Pour copie conforme,

Le Président,

Bernard CHAVEROT

Le secrétaire de séance

Eric GONZALEZ

SYNDICAT MIXTE
des monts
du lyonnais
et de la
basée vallée
du Gier
69590 POMEYS-VAUX